

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>En exercice</u> : 15	<u>Présents votants</u> : 10	<u>Pour</u> : 8 + 1 procuration	<u>Abstention</u> : 1	<u>Contre</u> : 1
-------------------------	------------------------------	---------------------------------------	-----------------------	-------------------

L'an deux mille vingt-cinq le 11 juin à 20 heures 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Bernard BAZINET, Maire, le conseil municipal de la commune d'AUGIGNAC,

Date de la convocation du Conseil Municipal 05 juin 2025

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS :

ARLOT-PELLEVOISIN Cindy	<u>Absente</u>	JULIEN Monique	POUR	PEYRAZAT Pierre	POUR
BAZINET Bernard	POUR	MATHIS Franck	POUR	PIALHOUX Laurent	POUR
DAGNAS Delphine	<u>Absente</u>	MARENDA Vincent	<u>Absent</u>	ROUMAT Gérard	Abstention
GRASSET Cécile	<u>Absente</u>	MARENDA Yoann	<u>Absent</u>	VEDRENNE Jean	CONTRE
MALLEMANCHE Valérie	POUR	METIFEU Francis	POUR	VIGNERON Sébastien	POUR

ABSENT(S) EXCUSE(S): Cécile GRASSET (procuration à Valérie MALLEMANCHE), Delphine DAGNAS, Yoann MARENDA, Vincent MARENDA

ABSENTS: Cindy ARLOT-PELLEVOISIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Monique JULIEN

2025-32 Demande de subvention de l'association le VIME

L'association le VIME, ayant obtenu l'agrément *Espace de Vie Sociale* en Périgord Vert Granitique, œuvre dans de nombreux projets sur le territoire, notamment par un service de transport solidaire. Depuis 2022 cette association s'implique à créer du lien social en favorisant les solidarités entre habitants. Il est proposé aux membres du conseil municipal d'octroyer une subvention à cette association.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

- De soutenir l'association le VIME par une participation de 0,60 centimes par habitants, soit une subvention de 507 €uros.

Le Maire certifie sous sa
Responsabilité le caractère
Exécutoire de cet acte.
Le Maire, Bernard BAZINET

Pour copie conforme en Mairie, le 18 juin 2025
Au registre sont les signatures
Le Maire
M. Bernard BAZINET



AR Prefecture

024-212400162-20250611-2025_32-DE
Reçu le 23/06/2025
Publié le 23/06/2025